

**AMENAGEMENT DES ESPACES NATURELS
ET RÉNOVATION PASTORALE
EN MONTAGNE BAS-RHINOISE**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DE LA BRUCHE
COMMUNE DE NATZWILLER**

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

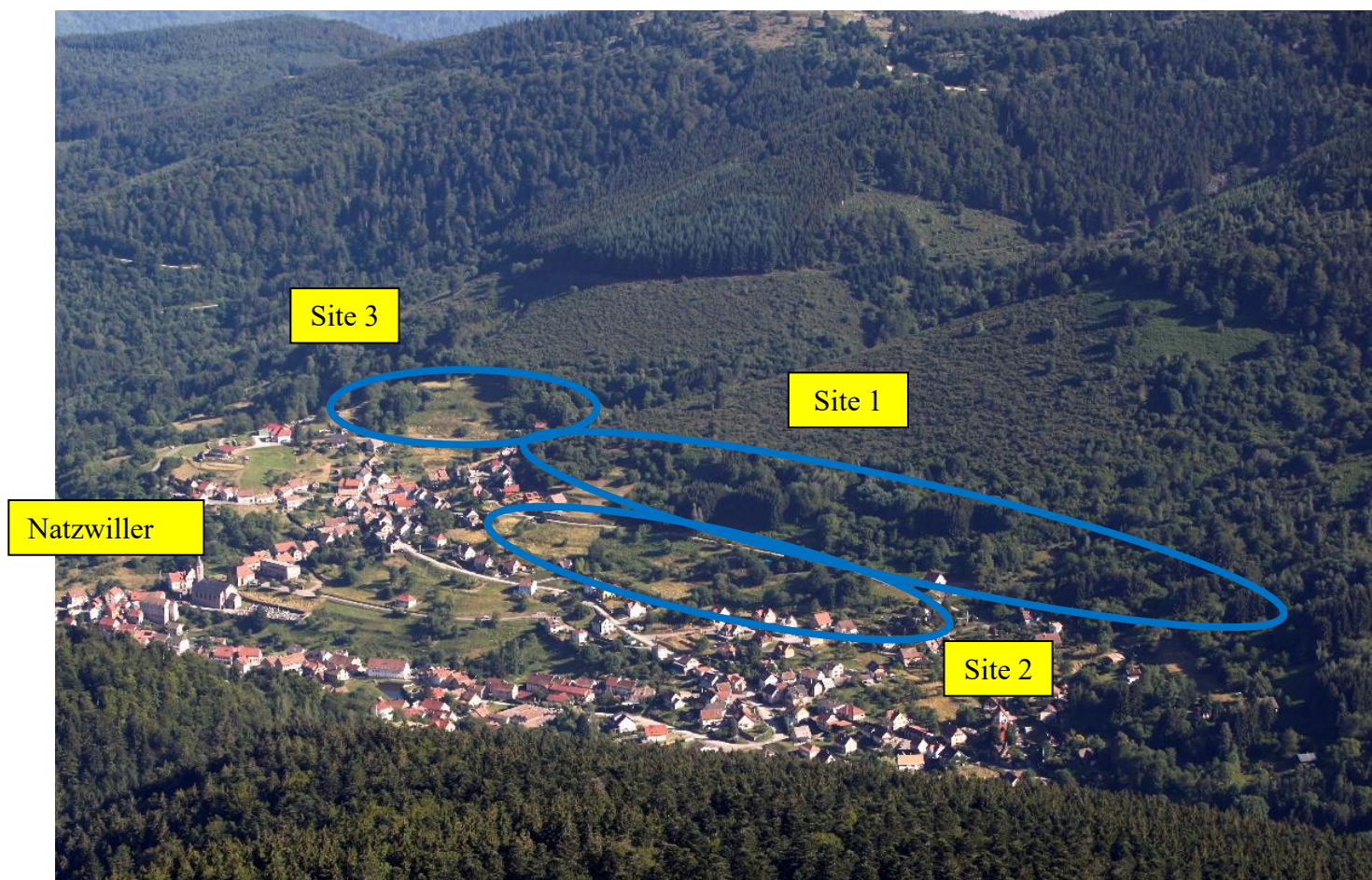
**EXTENSION
AFP « LE PEKLI »**

NOTICE IMPACT ENVIRONNEMENT

1 ANALYSE DE L'ETAT INITIAL :

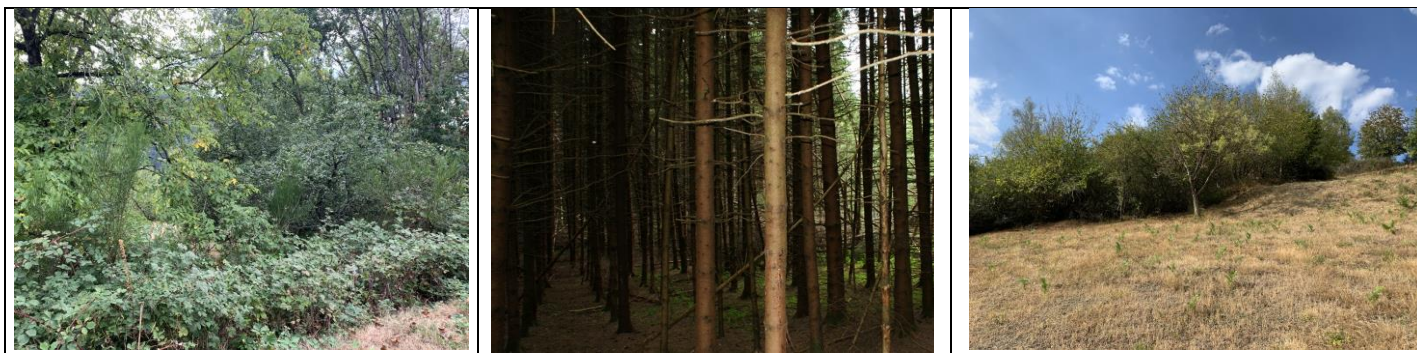
Situation du projet de remise en valeur des terrains : commune de Natzwiller

Vue générale du secteur : Zone à aménager : 

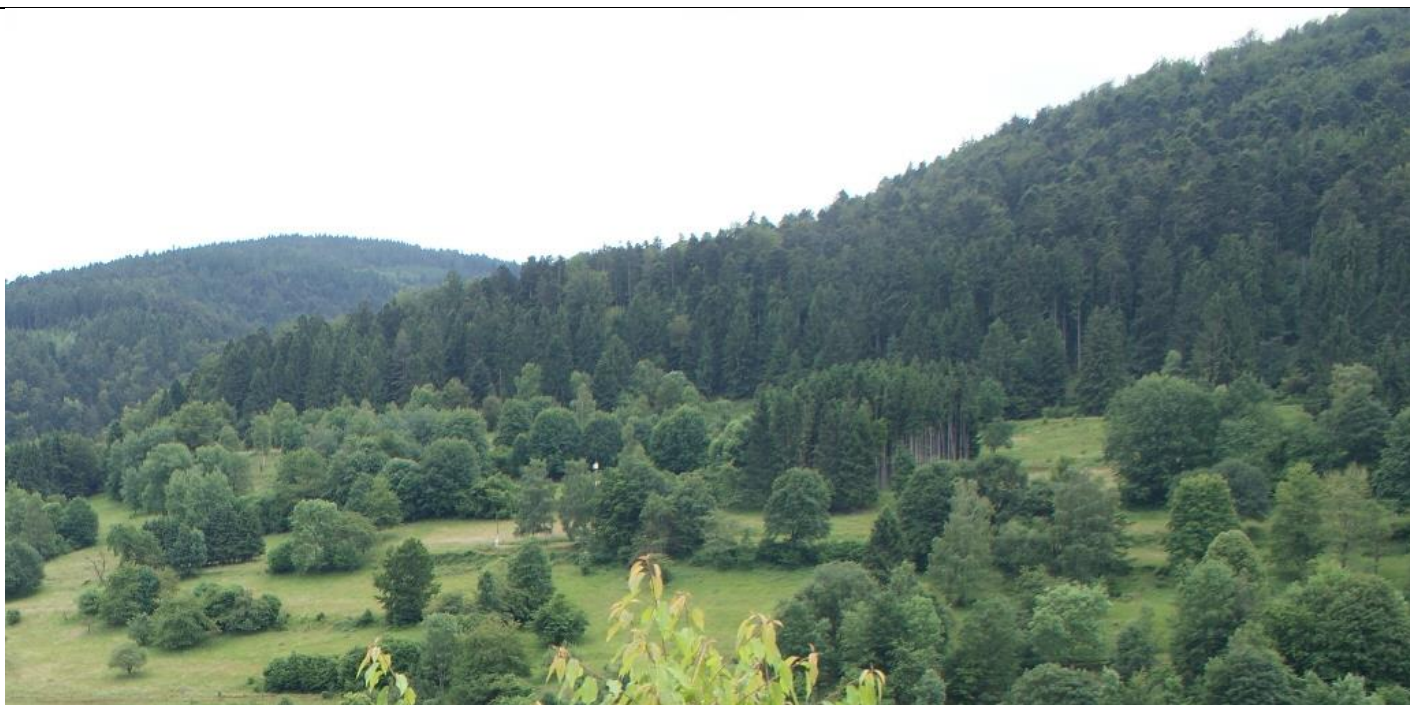


Présentation des différents états d'occupation actuelle du site :

Zones à dominante « Friches arborées » et quelques pessières







Zone encore « ouverte » et exploitée



2 Enjeux paysagers et environnementaux :

Le projet engagé se situe sur la commune de Natzwiller et se veut répondre aux principes paysagers recensés dans l'unité paysagère « Du massif du Champ du Feu »

- Vallée de la Bruche -

L'unité paysagère «Massif du Champ du Feu»



L'histoire socio-économique a emprunté différemment chaque secteur naturel de la vallée. On distingue sur le territoire de la Vallée de la Bruche quatre unités paysagères :

- L'aval de la Vallée
- Le Massif du Champ du Feu
- La Pénélaine de la Haute-Vallée
- Le Massif du Donon



Au cœur de l'unité paysagère «Massif du Champ du Feu»

Un caractère montagnard affirmé :

- Une organisation générale de l'espace qui souligne la vocation pastorale des villages.
- Plus les espaces pastoraux sont présents en partie sommitale mais aussi autour des villages, plus ce caractère montagnard est affirmé.
- Une organisation urbaine qui s'adapte au mieux aux réalités du terrain (fonds humides et fortes pentes).
- Une architecture paysanne et industrielle ainsi que divers éléments originaux qui témoignent de l'histoire et renforcent le caractère pittoresque du village.

> Principe paysager



- Mettre en valeur les repères villageois traditionnels
- Réduire et entretenir les espaces agricoles intra- et péri-villageois
- Rénover les fonds de vallée près des hameaux
- Maintenir ouverts ou rénover les présages au-dessus des villages
- ➔ Conserver ou rénover les axes visuels entre les villages

L'engagement «paysage» des acteurs locaux :

A travers les associations foncières pastorales (AFP) :

- 8 AFP
- 145 Ha
- 617 propriétaires et/ou indivisions
- 1440 parcelles rénovées

A travers les programmes communaux :

- 300 Ha
- 25 ans
- Pâturages communaux rénovés

Pas de «paysage» sans paysans :

L'activité agricole est essentiellement basée sur le pastoralisme en raison des conditions pédoclimatiques difficiles et des handicaps naturels.

Usage du sol et activité agricole :

Elle a su s'adapter et affiche un réel dynamisme :

- Plus 700 ha de prairies entretenues.
- 25 sièges d'exploitations y compris pluriactifs.






Logos partenaires :

- Vallée de la Bruche
- Région Alsace
- France
- Europe
- Réseaux

Enjeu 1 : Préserver l'organisation générale et l'équilibre des espaces (espaces bâtis-espaces agricoles-espaces forestiers) qui soulignent le caractère montagnard du village

Extrait tiré du Cdrom « le paysage, c'est l'affaire de tous »

Natzwiller

Le paysage de Natzwiller est nettement structuré par des lignes fortes : l'implantation de l'industrie textile, les rues mais aussi la végétation.



Une axe au long du ruisseau, densément occupé par plusieurs ensembles de bâtiments industriels



Une rue principale en pente, ancien axe piétonnier qui part du bourg ancien, descend devant l'Eglise et rejoint l'axe usinier.



Des rues horizontales parallèles aux courbes de niveau, contribuent à une dispersion de l'habitat entre les deux noyaux traditionnellement séparés.



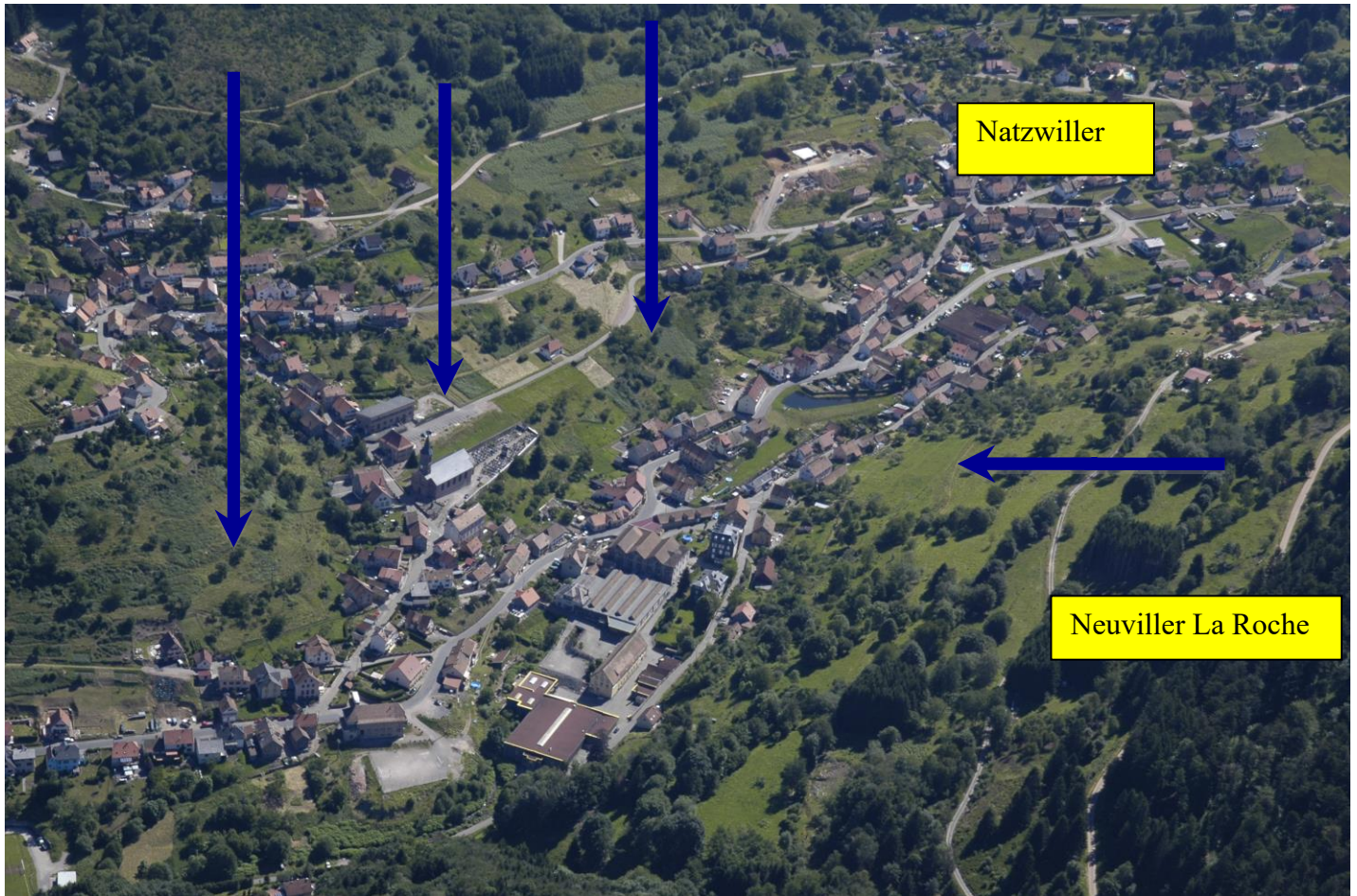
Les anciens pâturages communaux sont circonscrits à mi-pente par deux chemins d'exploitation. Au dessus c'est un patchwork forestier rythmé par des carrés de résineux.



Enjeu 2 : Retrouver une continuité visuelle au sein des espaces villageois, en direction du versant opposé (commune de Neuviller La Roche) le long de la Rothaine et vers l'aval, en direction de la Vallée de la Bruche



Enjeu 3 : Conforter la dimension pastorale du village en lien direct avec le fond de vallée de la Rothaine



Enjeu 4 : Favoriser le retour d'une prairie naturelle à vocation de fauche et/ou de pâture et ainsi concourir à la protection du milieu naturel et des sols.



Site au cœur du village : mise en œuvre d'une gestion par la pature depuis 2012, en accord avec les propriétaires et de l'exploitant agricole.

Enjeu 5 : Conforter la fonctionnalité des milieux ouverts, des corridors écologiques par l'intégration des données collectées dans le cadre de la démarche de trame verte et bleue engagée par les communes et la communauté de communes



3 ANALYSE DES EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT :

La réalisation de ce projet de rénovation pastorale a pour effet :

1. Suppression des friches arborées ayant envahis les parcelles en terrasses suite à l'abandon de l'exploitation agricole ; maintien des beaux arbres et de quelques bosquets afin de donner du volume à la zone, notamment dans les secteurs de fortes pentes.
2. Arasement des souches en vue de favoriser un retour en prairie naturelle du site
3. Suppression de quelques pessières ;
4. Aménagement de dessertes à vocation agricole au sein du site afin d'exploiter les friches arborées et d'assurer une bonne gestion des espaces de prairies par la suite ;
5. Mise en place de clôtures pour permettre une pâture rationnelle sur l'ensemble du site

Traduction visuelle des enjeux paysagers et environnementaux que représente l'aménagement de ce site :

Présence d'arbres et bosquets arbustifs au sein de cette zone qui contribuent à la diversité écologique du site : sélection et maintien de ces éléments



Ouvrir sensiblement l'espace boisé et enfriché afin de retrouver une prairie arborée à vocation de pâture et/ou fauche.



Présence d'arbres et bosquets arbustifs au sein de cette zone qui contribuent à la diversité écologique du site : sélection et maintien de ces éléments

Ouvrir sensiblement l'espace boisé et enfriché afin de retrouver une prairie arborée à vocation de pâture et/ou fauche.



Présence de murets (trace de l'exploitation en culture des terres) au sein de cette zone qui constituent un élément patrimonial rare à préserver et qui contribuent à la diversité écologique du site : maintien de ces éléments, voir restauration à moyen terme



Présence de murets (trace de l'exploitation en culture des terres) au sein de cette zone qui constituent un élément patrimonial rare à préserver et qui contribuent à la diversité écologique du site : maintien de ces éléments, voir restauration à moyen terme

Suppression des micro-boisements d'épicéas afin de favoriser l'implantation d'une prairie naturelle sur les coteaux



Présence d'un sentier en partie haute de la zone (sentier de l'arboretum): sélection, rajeunissement de la structure dans le souci de maintenir les éléments paysager mettant en valeur ce sentier patrimonial.

4 LES RAISONS DU CHOIX DU PROJET RETENU :

Les raisons de la réalisation de ce projet sont les suivantes :

- Les deux entités constituant le perimetre de l'extension de l'AFP se situent en périphérie immédiate du village de Natzwiller. C'est un secteur qui n'a pas fait l'objet d'actions notamment à travers la démarche de l'association du Natz.
- Ce secteur est reconnu pour l'intérêt qu'il représente étant donné sa proximité par rapport au sentier de l'arboretum mis en place par la commune.
- Le secteur retenu correspond à la demande d'un couple d'exploitant agricole (installé commune de Steige) que le groupe de travail de l'AFP a su mobiliser et impliquer dans le projet : c'est l'exploitant qui exploite déjà les terrains de l'AFP initiale
- La remise en valeur de ces secteurs va permettre de rétablir des grands principes paysagers propres au village de Natzwiller :
 - Enjeu 1 : Préserver l'organisation générale et l'équilibre des espaces (espaces bâtis-espaces agricoles-espaces forestiers) qui soulignent le caractère montagnard du village
 - Enjeu 2 : Retrouver une continuité visuelle au sein des espaces villageois, en direction du versant opposé (commune de Neuviller La Roche) le long de la Rothaine et vers l'aval, en direction de la Vallée de la Bruche
 - Enjeu 3 : Conforter la dimension pastorale du village en lien direct avec le fond de vallée de la Rothaine
- La remise en état de ce site s'inscrit aussi dans la continuité de la mise en œuvre du au programme MAET : Notre montage : des hommes, des prairies et des milieux à préserver » :
 - Enjeu 4 : Favoriser le retour d'une prairie naturelle à vocation de fauche et/ou de pâture et ainsi concourir à la protection du milieu naturel et des sols.
- La remise en valeur de ce secteur va conforter une dynamique de reconquête de la biodiversité (faune et flore endogène de ce type de milieu) en adéquation avec les objectifs liés à la reconnaissance du travail engagé par la communauté de communes de la vallée de la Bruche et des communes et qui sont identifiés dans le programme trame verte et bleue
 - Enjeu 5 : Conforter la fonctionnalité des milieux ouverts, des corridors écologiques par l'intégration des données collectées dans le cadre de la démarche de trame verte et bleue engagée par les communes et la communauté de communes